

COMMUNE DE VAUDREY**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mars 2025**

Date de convocation : le 11 mars 2025

Présents : Virginie PATE, Aline GAUTHIER, Laurent SCHOUWEY, Martial PERRIN, Patrice JURET, Philippe FEVRE-BURDY, Corine FEVRE-BURDY, Fabrice COMTE, Céline CHARTON,**Absents excusés :** Patrick MONNERET**Secrétaire de séance :** Virginie PATE**Heure de Début de séance : 20h**

Lecture est faite du compte-rendu de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité.

1) Compte de gestion 2024Solde des recettes **481 652.49€**Solde des dépenses **336 612.52€**Solde général **145 039.97€**

DONNEES CDG/CFU			
	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes	€ 207 816.97	273 835.52 €	481 652.49 €
Dépenses nettes	€ 152 681.33	183 931.19 €	336 612.52 €
Excédent	€ 55 135.64	89 904.33 €	145 039.97 €
Déficit	-€	€ -	€ -

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent 2023	Part affectée à l'investissement : exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre budgétaire	Résultats de clôture de l'exercice 2024
Investissement	- 20 656.60 €		€ 55 135.64	- €	€ 34 479.04
Fonctionnement	258 784.62 €	20 656.60 €	89 904.33 €	- €	€ 328 032.35
	€ 238 128.02	20 656.60 €	145 039.97 €	- €	€ 362 511.39

Adopté à l'unanimité

2) Compte administratif 2024 et affectation du résultat 2024

Fonctionnement : Recettes= **511 963.54€**

Dépenses = **183 931.19€**

Soit un excédent de **328 032.35€**

Investissement : Recettes = **207 816.97€**

Dépenses = **173 337.93€**

Soit un excédent de **34 479.04€**

Solde global avec résultats antérieurs reportés : **362 511.39€**

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF / COMPTE FINANCIER UNIQUE						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés...2023	- €	238 128.02 €	20 656.60 €	- €	- €	217 471.42 €
Opérations de l'exercice	183 931.19 €	273 835.52 €	152 681.33 €	207 816.97 €	336 612.52 €	481 652.49 €
TOTAUX	183 931.19 €	511 963.54 €	173 337.93 €	207 816.97 €	336 612.52 €	699 123.91 €
Résultats de clôture...2024	- €	328 032.35 €	- €	34 479.04 €	- €	362 511.39 €
Restes à réaliser					- €	- €
TOTAUX CUMULES	183 931.19 €	511 963.54 €	173 337.93 €	207 816.97 €	336 612.52 €	699 123.91 €
RESULTATS DEFINITIFS	- €	328 032.35 €	- €	34 479.04 €	- €	362 511.39 €

Adopté à l'unanimité

Est affecté en recettes de fonctionnement au compte 002 la somme de **328 032.35€**

AFFECTATION DU RESULTAT						
	Résultat CA 2023	Virement à la SF	Résultat de l'exercice 2024	Restes à réaliser 2024	Soldes des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	- 20 656.60 €		55 135.64 €	Dépenses	- €	€ 34 479.04
				- €		
				Recettes		
				- €		
Fonctionnement	258 784.62 €	20 656.60 €	89 904.33 €			328 032.35 €
EXCEDENT GLOBAL AU 31/12/2024						328 032.35 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						- €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						328 032.35 €
Total affecté au c/ 1068 :						- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024						
Déficit à reporter (ligne 002)						- €

3) Vote des taxes locales 2025 :

A compter de 2021, la commune ne perçoit plus le produit de la taxe d'habitation. En compensation, elle reçoit la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (24.36%) qui vient s'ajouter à son taux (ici : 11.76%)

Taxe foncière (bâti) : **36.12 %**

Taxe foncière (non bâti) : **26.80 %**

Taxe d'habitation : **7.89%**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux et taxes ci-dessus

Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier

4) Budget prévisionnel 2025

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 559 429€
Les dépenses d'investissement s'élèvent à 332 200€ et les recettes de
d'investissement s'élèvent à 375 085€

Adopté à l'unanimité des membres présents.

5) Fongibilité des crédits

Le référentiel M57 assouplit les règles budgétaires et offre une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire notamment en matière de fongibilité des crédits.

Le conseil municipal délègue la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

Donne tous pouvoirs à Mme la Maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

6) Assujettissement à la TVA de l'activité bois

Décision reportée à 2026

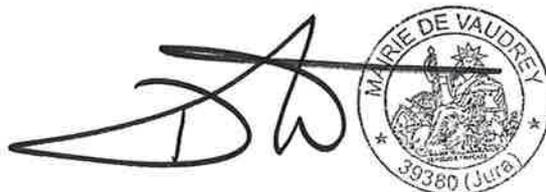
7) Adhésion au CAUE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et de régler la cotisation 2025 fixée à 60€

8) Informations et questions diverses

La commission de fleurissement aura lieu samedi 17 mai à 8h

Fin de séance : 22h45



The image shows a handwritten signature in black ink on the left. To its right is the official seal of the Municipality of Vaudrey. The seal is circular with the text 'MAIRIE DE VAUDREY' at the top and '39380 (Jura)' at the bottom. The center of the seal features a coat of arms with a figure holding a staff and a cross, surrounded by a decorative border.